

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 10 (1952)

**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Bibliographie

## Histoire des faits économiques<sup>1</sup>

L'histoire des faits économiques est une discipline encore très récente. On peut se demander pourquoi. Est-ce faute d'économistes, est-ce par manque de connaissances ou serait-ce qu'elle n'a pas attiré d'hommes de science faute d'intérêt ? Cette dernière hypothèse est à rejeter sans hésitation. L'histoire des faits économiques est passionnante, mais elle est aussi extrêmement complexe, déjà du fait même qu'elle relève d'une part de la science historique et d'autre part de la science économique. Elle exige ainsi une connaissance approfondie de l'économie politique et des branches connexes : l'histoire des doctrines économiques, la politique économique, la science financière. Les économistes se sont spécialisés jusqu'à maintenant dans l'un ou l'autre de ces secteurs, mais toujours en partant de l'économie politique. La tâche est déjà si vaste et si urgente — tout particulièrement en ce qui concerne la politique économique — que peu nombreux sont ceux qui ont eu le loisir de se pencher sur l'histoire des faits économiques ou peut-être l'audace de s'attaquer à cette discipline de synthèse qui réclame de celui qui veut s'y consacrer la connaissance des autres disciplines économiques, ainsi qu'une culture historique très étendue. Déjà en étudiant les doctrines économiques, on s'aperçoit bien vite qu'elles ne peuvent être véritablement comprises que si elles sont situées dans leur cadre historique. C'est alors qu'elles prennent tout leur relief et que l'on peut en saisir tous les aspects. Pour la même raison, l'histoire des faits économiques, pour être complète, devrait être exposée en étroite relation avec l'histoire politique et militaire afin d'en dégager clairement le sens et l'importance.

Toutefois cette discipline est encore trop jeune pour qu'on puisse faire déjà maintenant œuvre aussi achevée. Quatre cents pages n'y suffiraient pas. De semblables essais, très réussis du reste, n'existent que pour certaines courtes périodes, particulièrement intéressantes du point de vue économique.

M. J. Maillet, professeur à la Faculté de droit de Grenoble, avertit le lecteur dans son avant-propos qu'il n'a pas eu l'intention de présenter « une synthèse générale de l'histoire des faits économiques », mais seulement « les aspects les plus importants du passé économique ».

Cela étant, son étude n'en est pas moins intéressante. Elle vaut la peine d'être lue. Elle sera pour l'économiste averti plus qu'un rappel, quoi qu'en pense fort modestement son auteur, une remarquable initiation pour l'étudiant, une histoire attachante et captivante pour le lecteur cultivé qui « attend qu'on

---

<sup>1</sup> J. MAILLET : *Histoire des faits économiques des origines au XX<sup>e</sup> siècle*. Payot, Paris, 1952, 366 pages.

veuille bien, par delà les controverses savantes, lui livrer des connaissances, scientifiquement provisoires peut-être, mais qu'il estime avoir plaisir ou intérêt à acquérir ».

M. Maillet consacre toute son introduction aux problèmes propres à l'histoire des faits économiques, celui de ses méthodes, celui de son but, celui de son objet, celui de sa nature, celui même de sa définition, autant de questions qui ne sont pas encore résolues. Le spécialiste y trouvera matière à réflexion et le profane n'aura aucune difficulté à suivre la pensée de l'auteur ; bien plus, il trouvera plaisir à la discussion et à la critique de cette division généralement admise de l'histoire économique en « phases logiques ». Dans la section « Causalité et liaisons », M. Maillet donne quelques exemples de la complexité de la vie économique et de la très grande difficulté qu'il y a à mesurer exactement l'influence d'un fait économique, étant donné l'interdépendance de tous les phénomènes de la vie sociale. Enfin, la troisième section de l'introduction a pour objet la phase préhistorique de la vie économique, donc antérieure encore à l'Antiquité. Cette période plus que millénaire a aussi connu une évolution économique et un certain progrès matériel. Il n'était pas inutile de le rappeler.

L'ouvrage de M. Maillet comprend trois grandes divisions : l'économie antique ou méditerranéenne, l'économie médiévale ou européenne, l'économie moderne ou mondiale. Chacune de ces divisions se fractionne à son tour en plusieurs parties. Ainsi l'économie antique embrasse en trois parties toute l'histoire économique de l'Orient, c'est-à-dire de l'Égypte et de la Mésopotamie, la première étant le reflet d'une économie étatisée, et la seconde d'une économie contrôlée, les cités maritimes méditerranéennes, — soit la Phénicie, les cités grecques, — alors que la troisième partie se concentre sur Rome, complexe terrien et maritime. A son tour, cette dernière découpe de l'histoire antique se subdivise en trois secteurs : la phase primitive d'économie agricole, la phase d'économie méditerranéenne, la décadence économique.

La deuxième division nous rapproche de l'Europe occidentale, dont l'auteur trace l'évolution du iv<sup>e</sup> siècle de notre ère à la Renaissance. C'est plus spécialement à la période qui va du xi<sup>e</sup> au xv<sup>e</sup> siècle que M. Maillet consacre le plus long développement. Partant des activités économiques locales, il passe à l'étude des activités économiques de caractère international dont le commerce est la forme la plus caractéristique. Les courants commerciaux et les échanges de pays à pays trouvent dans ce chapitre une juste place, ainsi que les instruments qui leur sont indispensables : les capitaux, le crédit, la monnaie.

L'auteur trace succinctement l'histoire économique des zones non européennes correspondant à cette même période ; il donne dans son introduction les raisons qui l'engagent à être aussi bref (page 36). Son texte s'en trouve allégé. M. Maillet se contente d'exposer plus à fond « le système économique prépondérant à une période déterminée » et dans un pays ou un groupe de pays qui l'incarne et l'impose.

Enfin la division de « l'économie moderne et mondiale » décrit le milieu dans lequel elle a trouvé des conditions propices à sa naissance et les tendances qui en ont favorisé le développement. Les activités économiques capitalistes, les secteurs non capitalistes et les tendances au début du xx<sup>e</sup> siècle en sont les principaux paragraphes.

M. Maillet met un terme à cette vaste histoire des faits économiques en s'arrêtant à la première guerre mondiale. Mais dans une conclusion aussi succincte que ramassée, il brosse un tableau de la situation économique mondiale et analyse quelques-unes des tendances qui se font jour. Le capitalisme du XIX<sup>e</sup> siècle a subi de rudes assauts. Sera-t-il capable de s'humaniser ou s'effondrera-t-il devant le communisme qui dispose d'un vaste champ d'expériences en U. R. S. S. et dans les pays satellites ? Un système intermédiaire capable de concilier les exigences et les besoins de l'Etat et les aspirations profondes de l'individu dans une organisation harmonieuse trouvera-t-il un terrain favorable à son éclosion et à son développement ? C'est la question que se pose M. Maillet sans prétendre la résoudre.

Livre non seulement intéressant, mais aussi enrichissant que celui de cet homme de science dont la tentative de se mettre à la portée du lecteur cultivé, mais non spécialisé, est une réussite. Ajoutons encore qu'une abondante bibliographie complète avec beaucoup d'opportunité vingt-six des chapitres de cet ouvrage.

JEAN GOLAY.

### L'objet de l'économie politique<sup>1</sup>

Nul ne conteste les progrès réalisés dans la connaissance de l'économie politique. Les économistes présentent, d'une façon souvent remarquable, nombre d'études de « faits » économiques. Toutefois il en est peu qui s'attardent à préciser, non pas incidemment mais d'une manière approfondie, l'« objet » ou le « sujet » de l'économie politique, dont la définition demeure ambiguë, même si la lumière est faite sur les questions essentielles de l'économie.

L'ouvrage de M. Guitton, s'il n'apporte rien de très nouveau (ce n'est d'ailleurs pas son intention), a le mérite de colliger l'effort des économistes les plus divers pour préciser l'objet de leurs études, en opposant les théories qui s'excluent par des points de désaccords majeurs et en rapprochant celles qui s'apparentent ou se complètent beaucoup plus qu'elles ne s'opposent.

Dans un premier chapitre, M. Guitton, se plaçant dans l'atmosphère qui prédominait durant les trois premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, sous l'éclairage d'une « science positive » de l'économie (la neutralité de la science économique), étudie successivement trois idées qui tentèrent l'édification de la science économique autour d'elles : les idées de matérialité, d'échangeabilité, de rareté, qui faisaient de l'économie politique soit la science des richesses, soit la science sociale de l'échange, soit celle des choix opportuns et efficaces.

L'auteur note les divergences entre les différentes conceptions, souligne le dilemme « économie positive-économie rationnelle », selon que l'on considère l'échange intéressé comme un fait plutôt qu'une logique ou que l'on accorde la prépondérance à l'effort conscient d'adaptation ; puis il indique clairement le point où les deux attitudes théoriques se rejoignent et s'aident mutuellement, avant de constater le relativisme des phénomènes économiques, la

<sup>1</sup> H. GUITTON : *L'objet de l'économie politique*. Librairie Marcel Rivière & Cie Paris, 1951. 192 pages.

« quantité économique absolue n'existant pas en soi, déterminée qu'elle est par un rapport dans lequel, entre autres éléments importants, on trouve l'élément temps, conceptuel ou historique, et l'élément humain.

Au fond, les conceptions des théoriciens « physiciens » sont basées trop exclusivement sur des « faits » — peut-être pour sauvegarder le monisme de la science, les phénomènes physiques ayant donné lieu à l'édification de la seule science digne de ce nom ; elles ont le tort de ne pas tenir suffisamment compte de l'homme qui est en dernière analyse « le centre premier » et « le centre dernier » de la science économique. C'est pourquoi M. Guilton consacre la seconde partie de son ouvrage à cette conception nouvelle en voie de formation, selon laquelle l'économie politique serait l'étude de l'action humaine qui doit se forger des méthodes propres et devenir un type nouveau de connaissance.

Tout en signalant le danger du détachement hors de l'homme des entités mises en œuvre, M. Guilton défend le « mathématisme » contre certains critiques ; il sympathise avec une science nouvelle : la cybernétique, dont le mérite est de ne pas éliminer l'homme, mais de réunir la pensée et l'action.

M. Guilton condamne le neutralisme économique qui situe la science économique dans un « no man's land » intellectuel ou philosophique. Il envisage même un contenu moral minimum.

Peut-être le lecteur ne partagera-t-il pas certaines conclusions méta-économiques, mais il ne niera pas qu'au travers des théories diverses, rassemblées et commentées avec talent par M. Guilton, l'objet de la connaissance économique soit mieux défini.

R. REBORD.

### Entre socialisme et libéralisme <sup>1</sup>

Le professeur Meade a publié voici quatre ans *Planning and the Price Mechanism* dont M. Lenoan nous donne aujourd'hui une traduction, précédée d'un avant-propos de Jean Weiller. Le livre n'a rien perdu de son actualité, car il pose le problème encore brûlant d'un système économique qui ne soit ni un libéralisme périmé, ni un socialisme inhumain. Ce tiers chemin n'est pas cherché, comme trop souvent, d'une façon abstraite et imprécise. Le jeune professeur de la London School n'est pas un doctrinaire. Il fit partie des services d'études de la S. D. N. de 1937 à 1940, du Secrétariat économique du Gouvernement anglais pendant la guerre et intervint dans les discussions préparatoires de la Charte de la Havane, ce qui explique la minutie des démonstrations, le réalisme des exemples, la constante interférence des points de vue interne et international. La rigueur de l'exposé n'est pas due à l'étroitesse du champ d'étude, mais au dédain de l'accidentel.

M. Meade aborde le problème économique (l'adaptation de la production aux besoins dans le cadre de l'Angleterre de l'après-guerre), à la fois en technicien et en sociologue. Parce que le monde a souffert du chômage massif,

<sup>1</sup> MEADE, JAMES EDWARD, *Plans et prix. Entre socialisme et libéralisme*. Paris, 1952. Librairie Marcel Rivière, 157 p., 450 fr. fr.

de l'inégalité sociale, du gaspillage concurrentiel, le mécanisme des prix ne jouera pas librement. Mais il subsistera parce que ces stimulants sont irremplaçables dans une société libre. Il s'agit donc de trouver une solution, intermédiaire entre le libéralisme et le socialisme, dont les fins économiques seront :

1. d'éviter la disproportion entre la demande monétaire et la masse des biens disponibles (l'inflation et la déflation) ;
2. d'éviter l'accaparement particulier d'une trop grande partie des ressources nationales (revenu et fortune) ;
3. d'éviter la prépondérance d'un individu ou d'un groupe sur un marché.

Ajoutons que la solution est cherchée pour un pays qui souffre des difficultés de la reconversion.

Quatre systèmes sont théoriquement applicables à cette situation :

1. la nationalisation des entreprises dans les secteurs clefs ;
2. le contrôle par l'Etat de l'activité d'entreprises dont la gestion technique reste une affaire privée, au moyen de licences d'achat et de vente ;
3. l'organisation corporative (Guild-Socialism) ;
4. la manipulation des prix par des impôts indirects et des subventions, le cadre restant individualiste.

Il n'est pas indifférent que ce dirigeant nous rappelle les bienfaits de la concurrence, lorsque le revenu national est réparti sans trop d'inégalité (Chap. IV : « Problème des monopoles »). Nous retrouvons fortifiées et enrichies par l'expérience de la guerre et de l'après-guerre, les thèses maîtresses de *An introduction to economic analysis and policy*, avec cette probité intellectuelle et cette modestie scientifique qui donnent à un exposé dépouillé jusqu'à la sécheresse une éclatante valeur humaine.

JEAN VALARCHÉ

*Professeur à l'Université de Fribourg.*

### Les finances de 1939 à 1949: La Belgique et la Hollande <sup>1</sup>

Après avoir présenté l'évolution des finances de la France et de l'Allemagne, la Collection d'histoire financière publiée sous la direction de H. Laufenburger, professeur à la faculté de droit de Paris, met à la disposition du public le troisième tome consacré à la Belgique et à la Hollande.

Nul ne pouvait mieux se charger de cette étude que M. Fernand Baudhuin, professeur à l'Université de Louvain, connu des lecteurs de la *Revue économique et sociale* par ses précédents livres et ses articles occasionnels dans la presse romande.

L'intérêt que soulève cet ouvrage n'a rien à envier à celui suscité par les deux premiers volumes de cette collection. Si la Belgique, à l'encontre de la France et de l'Allemagne, ne peut prétendre à un rôle de grande puissance économique en Europe, l'histoire de ses finances pendant cette période n'en

<sup>1</sup> FERNAND BAUDHUIN, professeur à l'Université de Louvain : *Les finances de 1939 à 1949*, tome III : *La Belgique et la Hollande*. Editions M. Th. Génin. Librairie de Médecis, Paris, 1951. 177 pages.

est pas moins très instructive, car elle est la nation qui s'est relevée le plus rapidement des ruines accumulées par la guerre, l'occupation, puis la libération. Comment fut donc possible cette grande expansion économique dans un délai si bref, qui lui cause aujourd'hui de paradoxales difficultés au sein de l'Union européenne des paiements où sa place de principal créancier la menace d'une nouvelle tendance inflatoire? Pourquoi, en revanche, la Hollande, sa voisine, dont la situation ne devrait pas être tellement différente, rencontre-t-elle de pareilles difficultés à redresser son économie, à équilibrer son commerce extérieur? M. le professeur Baudhuin voit la réponse dans l'interventionnisme de mauvais aloi, mais dicté en grande partie par des considérations idéologiques, auquel la Hollande a succombé en voulant diriger l'économie par un moyen monétaire, alors que les causes de l'inflation n'étaient nullement annihilées.

Le plan suivi par l'auteur est le même pour les deux études : la guerre de 1914-18 et ses conséquences, la seconde guerre mondiale, puis l'occupation. Enfin, il aborde les problèmes de la restauration pour en tirer les conclusions qui se dégagent de l'expérience financière de la Belgique et de la Hollande.

La restauration de l'économie belge n'a pas été sans exiger de lourds sacrifices et ce pays a connu, lui aussi, une période d'austérité. Tombé dans une erreur communément répandue, le gouvernement rentré de Londres voulut stabiliser les prix au moyen des subventions. Or, la hausse, due à des facteurs non temporaires, n'était pas provisoire, si bien que cette politique fut vouée à l'échec. Il fallut voir la réalité en face et accepter de résorber l'inflation par le moyen classique : la hausse des prix. Mais il est vrai que, dès que l'on s'y résolut, la Banque nationale cessa toute avance à l'Etat. Celui-ci ne put, à l'image des autres grands pays de l'Europe, entreprendre de grands travaux publics. Quant à l'industrie, à cause du contrôle serré des crédits, elle dut se réorganiser et se rééquiper par ses propres moyens. Un autre facteur fut alors favorable à la Belgique : la demande étrangère de ses produits était forte et les acheteurs acceptaient de payer le prix élevé à condition d'être rapidement servis. Ainsi, grâce à l'aide accordée par le Prêt-bail, puis à ses exportations, la Belgique put rétablir sa balance et libérer ses importations. C'est donc essentiellement à la politique classique suivie par le gouvernement que l'auteur attribue le relèvement de cette nation, qui semble avoir été plus rapide encore qu'après la première guerre.

La Hollande, en revanche, n'a pas connu un pareil redressement. Le gouvernement, pour empêcher la hausse, subventionna largement la production et maintint très bas le taux de l'intérêt, mesure hors de saison lorsque l'inflation menace l'édifice. Les impôts ne furent pas augmentés et, sur la pression des syndicats, les salaires non diminués. Comme dans tous les pays fortement dirigistes, l'administration se développa avec son cadre rigide qui ne saurait remplacer la pression sensible de l'offre et de la demande. Enfin, le suremploi, conséquence de l'inflation, aboutit à une mauvaise utilisation des forces productives. Il est donc malheureux que la Hollande ait persisté dans cette erreur à l'inverse de la Belgique, ce qui lui fit perdre les occasions d'un relèvement rapide que l'économie mondiale offrait alors. On verra là peut-être la trace du fait que la Hollande était mêlée pour la première fois à un conflit mondial.

De la situation actuelle des deux pays envisagés, M. F. Baudhuin tire la conclusion que la monnaie est appelée à faire les frais de la guerre et doit s'adapter aux conséquences de celle-ci. L'abaissement de la parité monétaire apparaît comme une suite inévitable qui permet à l'économie de retrouver un nouvel équilibre. On peut ajouter d'ailleurs que ce dernier est atteint plus rapidement aujourd'hui qu'après les guerres des siècles passés, qui ruinaient une région ou une nation pour plusieurs décennies. Enfin, écrit l'auteur, « il reste à souligner que dans la guerre, comme en toute hypothèse, c'est l'économie qui compte avant les finances. Plus exactement, à l'encontre de ce qui se passait antérieurement, les finances sont le reflet de l'économie. »

En conclusion, l'ouvrage de M. le professeur Baudhuin nous apporte la solution adoptée avec succès par la Belgique. Il vient particulièrement à son heure où d'aucuns pensent trouver la panacée économique dans un dirigisme de plus en plus oppressant et dans un système de subventions qui privent de leur liberté les secteurs secourus. Nous pouvons nous réjouir d'avoir en cette étude une démonstration aussi catégorique qu'objective de la valeur toujours actuelle des principes classiques.

PIERRE CHESAUX.

### Le franc, 1938-1950<sup>1</sup>

Ce livre n'est autre que l'aventure du franc français dès avant la guerre jusqu'à nos jours. Emporté par le courant inflationniste, il réapparaît à la surface pour de courtes périodes de stabilisation dont la plus longue se place en 1949, puis perd toujours plus de sa valeur au fur et à mesure des expériences. C'est le tragique destin de la monnaie d'une nation victime de trois guerres, à la recherche d'elle-même et d'une place dans l'économie mondiale, victime encore des mesures socialisantes improvisées au lendemain de la libération. Aussi, cette histoire du franc français à travers cette période laisse-t-elle un sentiment de tristesse devant les malheurs abattus sur la France, la malchance avec laquelle elle a joué en plusieurs occasions, mais parfois l'impression aussi que les difficultés ont été contournées et non attaquées de front.

La valeur de cet immense travail est évidente. Ces années ont été celles de la préparation à la guerre, du désastre militaire, de l'occupation, puis de la libération. On ne doute pas non plus de l'intérêt de l'histoire monétaire qui « doit permettre de vérifier les théories émises pour expliquer les faits » selon les propos mêmes des auteurs et mettre en lumière « les phénomènes, leurs causes, leurs enchaînements et leurs conséquences, ce qui doit rendre possible une appréciation sur les diverses politiques économiques suivies au cours de la période ».

Il est naturellement impossible de résumer une étude aussi fouillée. Les auteurs l'ont divisée en deux parties. La première, intitulée « La dépréciation du franc », relate les différentes phases de l'inflation, les mesures qui furent

<sup>1</sup> J.-G. MERIGOT et P. COULBOIS : *Le Franc 1938-1950*. Collection d'études économiques sous la direction de Louis Baudin. Tome XXXIII. Librairie générale de droit et de jurisprudence R. Pichon et R. Durand-Auzias, 1950. 426 pages.

prises pour en combattre les causes et en atténuer les effets au cours de plusieurs sous-périodes. Pour chacune d'elles, les auteurs analysent les résultats, la mesure de la dépréciation exprimée par rapport aux prix officiels et clandestins, par référence au prix officiel de l'or et aux cours officiels et enfin par référence aux devises.

La seconde partie est consacrée au franc et à l'évolution des institutions. Il s'agit en premier lieu de l'Institut d'émission, puis de la nationalisation du crédit, motivée dans le rapport publié alors par cette phrase laconique, citée par cette étude : « En général, les banques ont fait une politique opposée à celle de l'Etat. Cette constatation suffit à justifier le projet. » Puis « Le franc et les institutions monétaires au sein de l'Union française » traite des règlements monétaires et de l'émission dans l'Empire, devenu Union française en 1946. Enfin, le dernier titre se rapporte au franc dans le cadre des institutions économiques internationales, « Bretton-Woods » et l'« European Recovery Programme ».

En guise de conclusion, les auteurs relèvent que la dépréciation, une fois de plus confirmée, est commune à toutes les monnaies, amplifiée qu'elle fut par le second conflit mondial. Mais il ressort de cette étude une vérité méconnue trop souvent, à savoir que le phénomène monétaire n'existe pas à l'état pur, qu'il ne peut être détaché de l'ensemble des facteurs économiques interdépendants. « Jamais, écrivent-ils, la manipulation de la monnaie ne permettra de remédier aux conséquences d'investissements mal dirigés, ni de réduire des goulots d'étranglement. » Il apparaît donc indispensable d'intégrer le monétaire à l'économique. Enfin, cette étude fait ressortir les lacunes de la théorie et les incertitudes de la politique monétaire, malgré les efforts et les progrès tirés de l'histoire.

Bien qu'il soit destiné à un public français en premier lieu, l'ouvrage de MM. J.-G. Mérigot et P. Coulbois soulèvera certainement, par sa documentation abondante et soignée, l'intérêt des lecteurs suisses curieux d'histoire et de politique monétaires.

PIERRE CHESAUX.

### Die Handels- und Gewerbefreiheit nach den neuen Wirtschaftartikeln <sup>1</sup>

Ondes ou journaux rapportent chaque jour les échos de difficultés économiques ou de progrès dans telle négociation commerciale, de tracas ou de succès financiers, des obstacles disposés par les administrations ou des succès d'une requête auprès des autorités.

Dans une époque où l'on spéculé sur la signification des mots, où l'on se leurre sur la définition d'un terme et où le peuple suisse est appelé à se prononcer sur la prorogation de décisions prises par nos autorités durant la période dite des pleins pouvoirs, il n'est pas d'étude plus opportune que celle de la liberté du commerce et de l'industrie.

<sup>1</sup> *Die Handels- und Gewerbefreiheit nach den neuen Wirtschaftartikeln.* Dr MARTI, Privatdozent an der Universität Bern, Fürsprecher und Notar. Verlag Paul Haupt, Bern 1950. 266 pp.

Cette liberté, toujours menacée, souvent évoquée, constitutionnelle au même titre que la liberté religieuse, la liberté d'expression ou la liberté d'association, a subi les mêmes vicissitudes et rencontré les mêmes obstacles que la liberté tout court.

Il appartenait au D<sup>r</sup> Marti, privat-docent de l'Université de Berne, avocat et notaire, de dresser l'inventaire des entorses faites à cette liberté du commerce, d'indiquer les limites dans lesquelles son interprétation est possible, d'envisager enfin jusque dans ses moindres détails l'étendue de son application.

Dans la Constitution du 29 mai 1874, la liberté du commerce et de l'industrie a trouvé sa place dans le droit constitutionnel suisse. Le 6 juillet 1947, le peuple et les cantons ont ratifié la résolution prise l'année précédente par les Chambres de réviser les articles économiques de la Constitution.

Au cours des quelque septante ans qui ont précédé cette révision, le Conseil fédéral et le Tribunal fédéral ont peu à peu précisé le sens et les limites de la liberté du commerce et de l'industrie. C'est précisément à l'analyse critique de ces expériences que se livre M. le D<sup>r</sup> Marti dans ce présent ouvrage, expériences dont il examine en outre la valeur à la lumière des nouveaux articles économiques.

Ceux-ci soulèvent une série de questions auxquelles la pratique antérieure ne répond que partiellement. C'est pourquoi il était nécessaire en l'occurrence d'effectuer des recherches systématiques. D'ailleurs, afin de ne pas décourager le lecteur, l'auteur met de côté les décisions extraconstitutionnelles prises en période de crise.

Ainsi, nous avons une étude très poussée, limitée il est vrai à des thèmes tout à fait généraux et classiques et munie d'une casuistique et d'une documentation abondante.

Dans les grandes lignes, les sujets abordés concernent d'abord la liberté du commerce et de l'industrie en tant que partie de l'ordre constitutionnel ; puis le fondement de cette liberté, les justiciables, leurs rapports avec le droit privé, le libre exercice d'une activité commerciale. Les restrictions apportées à cette liberté font l'objet de minutieuses discussions sur les limitations de la police du commerce, par exemple, ou les monopoles ; enfin l'auteur analyse le problème complexe en fonction des impôts officiels.

Ainsi, les hommes de loi, comme les milieux d'affaires, suivront avec plaisir et profit le périple exégétique que le D<sup>r</sup> Marti a préparé pour eux dans le dédale constitutionnel.

P.-H. REYMOND.

### Méthodes de sondage pour recensements et enquêtes<sup>1</sup>

La statistique est de plus en plus une source d'information pour l'action économique gouvernementale et privée. Mais ses résultats ne sont intéressants que pour autant que leur mise au point n'entraîne pas des dépenses hors de proportion avec le but à atteindre et évitent une attente trop longue.

<sup>1</sup> F. YATES, Sc. D. : *Méthodes de Sondage pour Recensements et Enquêtes* : Traduit sous la direction de G. Darmois, professeur à la Faculté des Sciences de Paris, Masson & Cie et Dunod Editeurs, 1951. Tome XII, 336 pages.

En 1947, la sous-commission des sondages des Nations Unies exprima le désir de voir préparer un manuel devant faciliter le recensement mondial de l'agriculture et de la population. L'exécution de cette œuvre, qui est à l'origine de l'ouvrage en question, fut confiée à un expert : M. Frank Yates.

« Ce livre, dit l'auteur, a été écrit tout particulièrement pour ceux qui n'ont que peu ou pas du tout de connaissance des méthodes de la statistique mathématique, mais qui ont cependant quelque entraînement ou quelque expérience en ce qui concerne la présentation ou la manipulation des observations statistiques. » Nous trouvons donc exposée la méthode des sondages qui, lors des recensements et enquêtes, est destinée précisément à épargner du temps et de l'argent aux organisateurs.

Le sondage, c'est-à-dire le choix d'un certain nombre de cas destinés à représenter l'ensemble total, est une méthode employée depuis longtemps : témoin le fait de prendre au hasard dans un sac une poignée de grains pour en examiner la qualité. Mais cette façon de faire est, cela va sans dire, entachée d'erreurs.

Les erreurs introduites par la méthode de sondage doivent être assez petites pour ne pas fausser les résultats et l'ordre de grandeur de ces erreurs dépend de la taille de l'échantillon ou de la variabilité du matériel observé, de la méthode d'échantillonnage employée, du mode d'exploitation et de calcul suivi.

Quelles sont les qualités d'un bon échantillon ? Un rapide examen des défauts permet de se faire une idée précise des conditions qu'il doit remplir pour être utilisable : il doit être dépourvu d'erreurs systématiques, de biais ou de distorsion résultant de méthodes inadéquates.

D'ailleurs, les échantillons peuvent revêtir des formes multiples, dont l'auteur dégage la structure dans une étude poussée où l'on trouve la définition de la base et de l'unité de sondage, de l'échantillon au hasard, de la stratification au hasard, de la stratification avec fraction sondée constante, de la stratification multiple, etc.

Puis les problèmes soulevés par l'organisation de l'enquête proprement dite sont abordés. M. Yates envisage :

- la détermination des buts de l'enquête ;
- la définition de la population, des types d'établissements ou des catégories des éléments sur lesquels doit porter l'enquête ;
- la détermination des informations à recueillir ;
- le choix des méthodes à employer pour rassembler les données ;
- le choix d'une base ou la construction d'une base lorsqu'il n'en existe pas ;
- la décision sur la périodicité de l'enquête : enquête unique ou répétée.

Cela donné, l'auteur envisage tous les types possibles d'enquêtes, depuis le sondage d'opinion (pronostics d'élections aux U. S. A.) jusqu'à l'estimation des récoltes sur pied.

L'exécution et le dépouillement d'une enquête posent à leur tour des questions relatives à la mise sur pied d'une organisation administrative spéciale, le choix et la formation des enquêteurs, la classification des renseignements, le dépouillement et l'analyse statistique.

Les méthodes de dépouillement des observations soulèvent de nombreux problèmes dus à la complexité des calculs à effectuer ou des résultats à fournir. Ainsi, il y aura quatre façons de traiter les observations recueillies ; ce sont :

1. le dépouillement direct à partir des questionnaires ;
2. la transcription des observations sur cartes ordinaires ;
3. l'emploi de cartes à perforation marginale ;
4. l'emploi des cartes perforées Hollerith, Powers-Samas, etc.

De minutieuses indications permettent l'emploi judicieux des machines à cartes perforées : c'est-à-dire que rien dans cette étude des méthodes de sondage n'est laissé de côté.

Les dernières sections de l'ouvrage ont plus spécialement traité à des explications mathématiques dont il est relativement difficile de donner un résumé. Qu'il nous suffise d'indiquer qu'elles ont traité à l'estimation des caractéristiques de la population étudiée, au calcul de l'erreur de sondage associée à un échantillon de type et de taille donnés, ainsi qu'aux moyens de comparer les efficacités des différentes méthodes de sondage.

Illustrée de nombreux exemples, cette étude des méthodes de sondage est, de par l'étendue des questions abordées, un excellent auxiliaire de travail et une source d'information de premier choix. Cet ouvrage a été traduit sous la direction de M. G. Darmois, professeur à la Faculté des sciences de Paris, et ne souffre nullement de la transposition dont il a été l'objet : il possède toute la rigueur et la qualité d'un original.

P.-H. REYMOND.

### Revue internationale du Travail

Publiée mensuellement par le Bureau international du Travail depuis janvier 1921, la *Revue internationale du Travail* contient des articles de fond qui reflètent l'évolution de la politique sociale sur le plan international et dans les différents pays ; des exposés documentaires ; des statistiques du coût de la vie, du chômage, de l'emploi, des salaires et des heures de travail ; enfin, une rubrique bibliographique.

Prix du numéro : 2 francs suisses. Abonnement annuel : 20 francs suisses.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen et du catalogue des publications du BIT sur demande adressée au Bureau international du Travail, Genève. (Paraît en trois éditions distinctes : française, anglaise et espagnole.)

Nous avons reçu les ouvrages suivants, sur lesquels nous nous réservons de revenir dans un de nos prochains numéros :

MASNATA ALBERT : *Quelques traits généraux de l'histoire industrielle suisse*.

Editions Office suisse d'expansion commerciale. Lausanne, 1952, 24 pages.

MELLEROWICZ KONRAD, Prof. Dr. : « Allgemeine Betriebswirtschaftslehre », de Gruyter & Co., Berlin, 1952, Vol. 1 : 142 pages, vol. 2 : 112 pages, vol. 3 : 143 pages.

- MOSSE ROBERT : *Les Salaires*. Librairie Marcel Rivière, Paris, 1952, 326 pages.
- PAPI G.-G. : *The first twenty years of the Bank for international Settlements*. Bancaria, Rome, 1951, 270 pages.
- PEYRET HENRY : *Le Réarmement et la Paix*. Société d'éditions françaises et internationales, Paris, 1951, 188 pages.
- PLATTEL MARTIN, O. P. : *La Sociologie moderne et la crise morale*. N. V. Dekker & van de Vegt, Utrecht, 1952, 138 pages.
- POMMERY LOUIS : *Aperçu d'Histoire économique contemporaine*. Editions M.-Th. Génin, Librairie de Médicis, Paris, 1952, tome I : 421 pages, tome 2 : 301 pages.
- Publications du B. I. T. : *Migrations*. Vol. 1, n° 2, mars-avril 1952, Genève, 67 pages.
- Migrations*. Vol. 1, n° 3, mai-juin 1952, Genève, 73 pages.
- Publication du Conseil de l'Europe, Strasbourg : *Low Tariff Club*. Strasbourg, 1952, 121 pages.
- Publication du Département du Travail, U. S. A. : *Mobilizing Labor for Defense*. U. S. A. 1951, 223 pages.
- Publications de l'Institut technique des salaires : *Perspectives nouvelles du Salariat*. 38, av. Hoche, Paris, 1951, 209 pages.
- Publications des Nations Unies : *Bulletin économique pour l'Europe*. Vol. 4, n° 1, Genève, 1952, 87 pages.
- Bulletin trimestriel de Statistiques de l'Acier pour l'Europe*. N° 7, Genève, 1952, 113 pages.
- Conventions fiscales internationales*. Vol. 2, New-York, 1952, 237 pages.
- Les effets de l'impôt sur le commerce et les investissements internationaux*, New-York, 1950, 100 pages.
- Etude sur la situation économique de l'Europe en 1951*. Genève, 1952, 271 pages.
- Les Problèmes du chômage et de l'inflation 1950 et 1951*. New-York, 1951, 221 pages.
- La Réforme agraire*. New-York, 1951, 109 pages.
- Statistics of National Income and Expenditure*. New-York, 1952, 58 pages.
- ROH HENRI : *Décentralisation et développement industriels*. Editions de la Société valaisanne de recherches économiques et sociales, Sion, 1952, 96 pages.
- SORRE MAX : *Les Fondements de la géographie humaine*. Tome III, « L'habitat. — Conclusion générale ». Librairie Armand Colin, Paris, 1952, 500 pages.
- TRUGENBERGER ALBERTO E. : *San Bernardino da Siena*. Editions A. Francke AG. Berne, 1951, 142 pages.
- Annuaire Coopératif 1952*. Editions U. S. C., Bâle, 95 pages.
- Annuaire Statistique 1951*. Editions Nations Unies, New-York, 1951, 615 pages.
- Annuaire Statistique de l'Union Française Outre-Mer, 1939-1949*. Imprimerie Nationale de France, Paris, 1951. Tome I : 453 pages, tome II : 613 pages.

